

FRENCH LANGUAGE AND LITERATURE

Généralités: Langue et littérature françaises

Le DLTC offre un environnement particulièrement convivial et stimulant pour des étudiants qui souhaitent faire une maîtrise ou un doctorat dans le vaste domaine des littératures de langue française, des théories littéraires ou de la traduction littéraire. Le DLTC offre aussi un M.A. avec option en écriture littéraire («création littéraire» et «traduction littéraire») et un M.A. avec option en études sur les femmes et le genre. Le DLTC accorde un financement à tous ses étudiants, ainsi que des assistanats de recherche (et des charges d'enseignement pour les étudiants de Ph. D.). Nous sommes l'un des seuls départements de littérature en Amérique à avoir signé une entente officielle avec l'École Normale Supérieure de Paris grâce à laquelle nous offrons un échange d'un an à certains étudiants de Ph. D.

M.A. avec mémoire et sans mémoire, et Ph. D.

Maîtrise

Le programme de maîtrise est à la fois un programme complet en soi et une première étape vers le Ph. D. Il vise deux buts également importants:

1. Permettre à l'étudiant de compléter et d'approfondir ses connaissances dans le domaine littéraire grâce à un programme d'enseignement portant sur les littératures française, québécoise et franco-canadienne, les littératures francophones du Sud, de même que sur une variété de sujets connexes tels que la théorie littéraire, l'histoire de la langue, et l'histoire des idées, etc.
2. Favoriser l'apprentissage de la recherche et un début de spécialisation de la part de l'étudiant qui suit des séminaires d'initiation à la recherche littéraire et, soit rédige un mémoire, soit exécute d'autres travaux de recherche sous la direction des professeurs du Département.

La durée des études de maîtrise est normalement de deux ans. Dans le cas de la maîtrise avec mémoire, elle comprend deux trimestres pour la scolarité (M.A. I), suivis de la rédaction du mémoire. Dans le cas de la maîtrise sans mémoire, la scolarité s'étend sur trois trimestres, suivis de la rédaction de trois travaux réalisés dans le cadre du .

La Commission des admissions du Département peut accorder des dérogations au règlement des inscriptions à la Maîtrise en fonction du dossier de chaque étudiant.

Une partie de la scolarité (maximum de 6 crédits) peut être suivie dans un autre département de McGill qui offre des cours dans le domaine des Humanités de l'annuaire des Études supérieures et postdoctorales, ou dans une autre université, pourvu que les cours et séminaires y soient de même niveau que les cours 600 ou 700 offerts par le Département. Dans tous les cas, l'étudiant doit obtenir l'autorisation de la direction des études de 2e et 3e cycles et de la recherche, qui ne sera accordée que si les cours en question cadrent avec le programme d'études retenu.

La note de passage est B- (65%).

Ph. D.

Épreuve d'anglais

Tous les étudiants de Ph. D. doivent réussir, avant le dépôt de leur thèse, une épreuve destinée à vérifier leur connaissance de la langue anglaise ().

Peuvent être dispensés de cette épreuve les traducteurs professionnels et les étudiants qui ont fait des études antérieures dans des collèges ou des universités anglophones, à condition que leur programme ait comporté des cours donnés en anglais. Le fait d'avoir suivi un ou plusieurs cours de traduction ne suffit pas.

Aucune dispense n'est automatique. Les demandes de dispense doivent être soumises par écrit au Comité des études de 2e et 3e cycles et de la recherche.

Programme

Le programme de Ph. D. comporte trois parties:

- Scolarité
- Élaboration du projet de thèse et Examen préliminaire
- Thèse

Scolarité

L'admission se fait normalement au niveau de Ph. D. II. Lorsqu'un candidat, par exception, est admis en Ph. D. I, sa scolarité pendant cette année est la même que pour l'année de M.A. I (voir ci-dessus).

Ph. D. II:

Trois séminaires au choix, ainsi que les Séminaires de doctorat 1 et 2 (et) qui sont obligatoires.

Ph. D. III:

Élaboration du sujet de thèse (, 0 crédit) et Examen préliminaire (, 0 crédit).

Le projet de thèse est soumis au Comité des études de 2e et 3e cycles et de la recherche. Ensuite, l'Examen préliminaire, qui consiste en la rédaction et la défense orale d'un document d'une cinquantaine de pages, a lieu à une date convenue entre les intéressés, devant un jury constitué d'au moins trois professeurs (le comité-conseil).

Ph. D. IV Thèse:

Le comité-conseil, constitué au moment de l'Examen préliminaire, comprend le directeur de thèse et deux autres professeurs. Le rôle de ce comité-conseil est de suivre d'aussi près que possible le travail du candidat et de discuter avec lui de l'orientation de ses recherches.

La soutenance de la thèse a lieu devant un jury composé de cinq ou sept membres votants : le représentant de l'unité d'enseignement (directeur ou délégué), directeur(s) de thèse, l'examineur de thèse interne, un autre membre de l'unité, et un membre externe (qui ne fait pas partie de l'unité).

Conditions d'admission au Département des littératures de langue française, de traduction et de création

Conditions d'admission

Propédeutique

Peuvent être admis en Propédeutique les étudiants titulaires d'un B.A. qui ont une formation partielle en littérature, et qui sont alors tenus de s'inscrire à temps complet à un programme de 8 cours de premier cycle, établi lors de leur inscription.

M.A.

Pour être admis directement en M.A. I, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (B.A.) avec majeur (ou spécialisation) en études et pratiques littéraires ou en traduction, ou encore d'un B.A. dont le contenu et le niveau doivent équivaloir au programme du B.A. avec majeure ou du B.A. avec spécialisation offert par le Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill. En outre, le candidat devra avoir maintenu une moyenne générale de B+ (CGPA 3,3 sur 4,0) pendant ses études de 1er cycle universitaire.

Ph. D.

Pour être admis au programme de Ph. D., le candidat doit satisfaire aux conditions suivantes:

1. Être titulaire d'un M.A. en littérature française, québécoise ou francophone, ou l'équivalent; avoir obtenu au cours de sa scolarité de maîtrise une moyenne d'au moins 75%.
2. Présenter un projet de recherche, en français, indiquant avec une certaine précision le domaine et la méthodologie de la recherche qu'il envisage de poursuivre pour sa thèse de doctorat et le nom du professeur sous la direction duquel il souhaite travailler. La Commission des admissions sera mieux à même de juger, d'après ce projet, du sérieux du candidat et de ses aptitudes à la recherche littéraire avancée.

Demande d'admission

Le formulaire de demande d'admission par le web est disponible pour tous les candidats aux études supérieures à l'adresse suivante: mcgill.ca/gradapplicants/apply.

Pour connaître les procédures détaillées relatives à l'ensemble des demandes d'admission, consultez [University Regulations & Resources > Graduate > Graduate Admissions and Application Procedures > Application Procedures](#).

Autres exigences

Les éléments et les éclaircissements ci-dessous sont des exigences supplémentaires fixées par ce département:

- Échantillon de travail écrit – les étudiants de l'extérieur du Département doivent fournir un échantillon de travail écrit, en français
- Projet de recherche
- Curriculum Vitae (pour être admis au programme de Ph. D.)

Dates importantes et dates limites

Les dates d'ouverture de dépôt des demandes d'admission sont fixées par La Gestion de l'effectif étudiant en consultation avec Graduate and Postdoctoral Studies (GPS; Les Études supérieures et postdoctorales), tandis que les dates limites pour les demandes d'admission sont fixées par le Département des littératures de langue française, de traduction et de création et peuvent être révisées à tout moment sans préavis. Il est de la responsabilité du candidat de s'informer des dates limites et des documents requis pour soumettre une demande d'admission en consultant le site du Département des littératures de langue française, de traduction et de création. On trouvera sur la page suivante la liste des responsables des programmes d'études supérieures: mcgill.ca/gps/contact/graduate-program.

Des informations sur les dates limites de candidature sont disponibles surmcgill.ca/gradapplicants/how-apply/application-steps/application-deadlines.

L'admission aux études supérieures est sélective. Les dossiers d'admission soumis après la date limite ne seront évalués que si le temps le permet.

Programmes disponibles

- Langue et littérature françaises (avec mémoire) (M.A.) (45 crédits)
- Langue et littérature françaises (avec mémoire): études sur les femmes et le genre (M.A.) (45 crédits)
- Langue et littérature françaises (Ph.D.)
- Langue et littérature françaises (sans mémoire) (M.A.) (48 crédits)
- Langue et littérature françaises: études sur les femmes et le genre (Ph. D.)

Coordonnées

Département des littératures de langue française, de traduction et de création

Pavillon des Arts McCall MacBain

853, rue Sherbrooke ouest, bureau 155

Montréal, Québec H3A 0G5

Téléphone: 514-398-3772

Courriel: info.dltc@mcgill.ca

Site web: mcgill.ca/litterature/fr